Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIMES - 3003 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 08/11/2024 - A2024/012720 - 2006 B 01467 - 491 761 896 - ABCIS LES ANGLES by autosphere

ABCIS LES ANGLES by autosphere

Société par Actions Simplifiée
au capital de 250 000,00 euros
Siège social : 540 avenue de la 2ème Div Blindée – 30133 LES ANGLES
RCS NIMES 491 761 896
(ci-après la « Société »)

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le deux septembre,

les Associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation de la Présidence.

Monsieur Arnaud DUCHEMIN a été désigné comme Président.

Le Président constate que l'ensemble des Associés, présents ou représentés, réunit l'intégralité des actions composant le capital social de la société, savoir :

- La société ABCIS PROVENCE by autosphere,
Deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf actions, ci 2 499 actions

- La société EMIL FREY MOTORS FRANCE,
Une action, ci.....1 action

TOTAL égal au nombre d'actions composant le capital social.....2 500 actions

Monsieur Arnaud DUCHEMIN, Président, déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Conformément à la législation en vigueur, il est mis à la disposition des associés :

- Les avis de convocation,
- Les statuts de la Société en vigueur,
- Le projet de résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Monsieur Arnaud DUCHEMIN rappelle l'ordre du jour :

- Prise d'acte de la démission du Président démissionnaire,
- Nomination d'un Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis, il donne lecture de son rapport. Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur David HEBERT de ses fonctions de Président de la Société à compter du 15 juillet 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale propose de nommer Monsieur Arnaud DUCHEMIN, domicilié professionnellement à l'adresse suivante EMIL FREY MOTORS FRANCE 12 Boulevard René Descartes – 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU, en qualité de Président, rétroactivement à compter du 16 juillet 2024, pour une durée indéterminée.

Monsieur Arnaud DUCHEMIN, présent, remercie l'Assemblée Générale de sa confiance, déclare accepter ces fonctions et que rien ne s'y oppose.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé après lecture par le Président et l'ensemble des associés, valant feuille de présence et attestant de la réalité et de la sincérité du présent procès-verbal.

Le Président
Monsieur Arnaud DUCHEMIN

Monsieur Arnaud DUCHEMIN
« *Bon pour acceptation des fonctions de Président* »

Pour la société EMIL FREY MOTORS FRANCE
Le Président
Monsieur Hervé MIRALLES

Pour la société ABCIS PROVENCE by autosphere
Le Président
Monsieur Arnaud DUCHEMIN

oodrive sign

En face à face, à distance ou en ligne, créez le parcours idéal pour votre client. Oodrive Sign met la signature électronique au cœur de votre activité.
Offrez à votre application métier le meilleur de la signature électronique.

www.oodrive-sign.com

eIDAS

ETSI